

BULLETIN COMMUNAL



DANS CE NUMÉRO :

JUNIOR PARTY	2
KIDS-ID	2
PLAINE DE JEUX DE BORLEZ	3
QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES	4
NOUVELLE ÉCOLE	5
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCALE	6
ESCAPADE CULTURELLE ET TOURISTIQUE À ANVERS	7
VOUS CHANGEZ D'ADRESSE	7
TRAVAUX PLAN TRIENNAL	8
DU CÔTÉ DE LA VOIRIE ...	9
SRMD	9
PRIME DE NAISSANCE	9
AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS	10
POUR NOTRE SANTÉ, CESSONS LE FEU!	10
RESTAURATION DU MONUMENT	10
COMMÉMORATION DU 8 MAI 11	11
TAXE FORFAITAIRE POUR LES POUBELLES	11
BOURSE AUX JOUETS ET AUX VÊTEMENTS	12
SERVICE REPASSAGE : HORAIRE	12
ESPACE INFORMATIQUE	12
PERMANENCES DU SAMEDI MATIN	12
L'HÉPATITE C	13
FAUNE NOCTURE ET CIEL LUNAIRE	13
YFU RECHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL	14
OPÉRETTES À REMICOURT	14
CALENDRIER CULTUREL	15
ÉTAT CIVIL	16
UNE RUE, UNE HISTOIRE...	18
LE WALLON QUAND TU NOUS TIENS	19

Chères Faimoises, chers Faimois,

Plus que jamais, les médias attirent notre attention sur les effets négatifs de nos comportements sur l'évolution de notre planète.

Aujourd'hui, il est vrai, on ne peut plus utiliser décemment l'excuse longtemps avancée, de notre manque de connaissance à propos des multiples agressions que nous faisons subir à notre environnement.

Depuis plusieurs années, des experts du monde entier nous mettent en garde contre les dangers qui nous guettent tels que : les troubles climatiques, la disparition d'espèces animales et végétales, les pollutions diverses, l'épuisement des ressources, la destruction des paysages, ...

En ce début de période estivale, essayons tous ensemble, de faire un effort supplémentaire et adoptons un comportement adulte et responsable. Prenons le temps de nous émerveiller sur tout ce qui nous entoure, sur la beauté de nos campagnes. Respectons plus que jamais la nature et réfléchissons à l'importance de nos actes quotidiens et à leur impact sur l'avenir de notre bonne vieille terre pour nos enfants et petits-enfants.

C'est de tout cœur que je vous souhaite de passer d'agréables moments de détente, d'en profiter pour flâner, bouquiner ou partager ces heures privilégiées en famille ou entre amis.

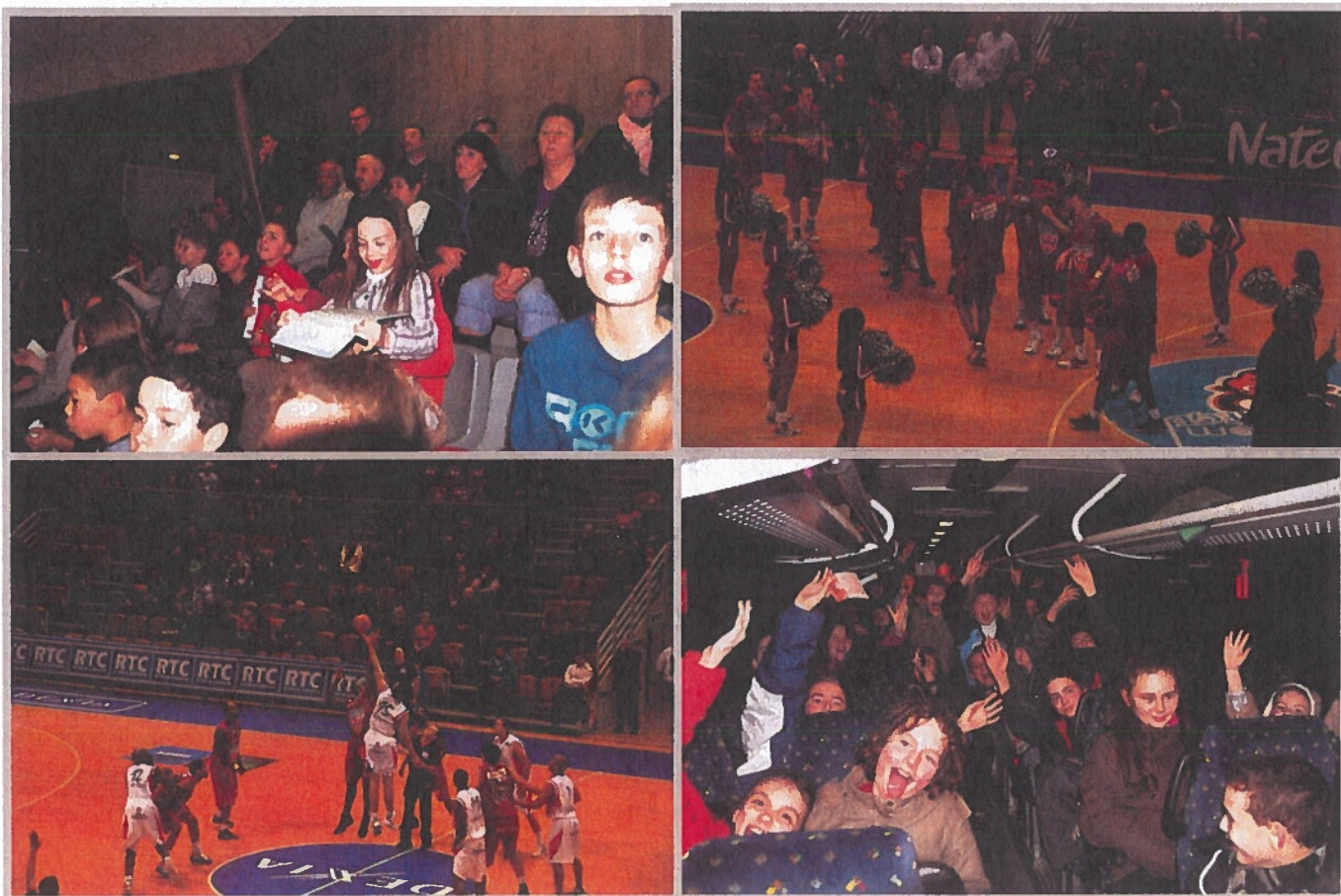
Bonnes vacances à toutes et à tous!

Marie-Alice VANDEREYKEN
Votre Bourgmestre

JUNIOR PARTY

Dans le cadre de la « Junior Party », les enfants âgés de 10 à 13 ans ont assisté à un match de basket au Country Hall de Liège le mardi 19 janvier.

Accompagnés par l'Echevin des affaires sociales, Monsieur Etienne Cartuyvels, ainsi que Monsieur et Madame Fontana, les jeunes ont découvert ou redécouvert le monde du basket. C'était l'occasion de se retrouver dans d'autres circonstances et de connaître une ambiance très particulière.



Toutes les activités de la JUNIOR PARTY sont consultables sur le site Internet de la Commune www.faim.es.be dans la rubrique «News ». Les enfants concernés sont également avertis par folder via l'école.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Madame Fontana au 019/56.68.08 (après 17 heures).

KIDS-ID

Si vous partez à l'étranger avec votre/vos enfant(s), n'oubliez pas de demander A TEMPS la KIDS ID auprès du service population muni d'une photo couleur ou noir et blanc avec un fond clair UNI ainsi que la somme de 5 €.

Pour rappel, le délai d'obtention de la carte est de deux semaines.

PLAINE DE JEUX DE BORLEZ

Comme chaque année, la commune de Faimés organise la plaine de jeux au Cortil à Borlez pour les enfants âgés de 2 ans ½ à 12 ans du lundi 5 juillet au vendredi 20 août 2010.

Les enfants seront encadrés par un chef de plaine et des animateurs brevetés. Des groupes seront formés suivant les différents âges :

==> les petits de 2 ans ½ à 5 ans

==> les moyens de 6 à 8 ans

==> les grands de 9 à 10 ans

==> les très grands de 11 à 12 ans.



Les activités seront adaptées en fonction de l'âge et des capacités des enfants mais aussi en fonction de la météo.

Tout au long de la plaine, différents thèmes seront abordés : *animations des tris des déchets par Intradel « Sauvons notre planète », cuisine, expériences sur l'eau, l'air, bulles de savon, les 5 sens, les indiens et les cow-boys, foot, danse, tennis, pirates, jeux olympiques et jeux de société.*

PROGRAMME DE LA JOURNEE :

- de 07h30 à 9h00 : Accueil et garderie.
- de 09h00 à 10h30 : Activités (sports pour les + 5 ans, jeux, bricolages)
- de 10h30 à 11h00 : Collation (cacao et collation offerts)
- de 11h00 à 12h00 : Activités (sports pour les + 5 ans, jeux, bricolages)
- de 12h00 à 13h30 : Dîner, activités libres.
!! Prévoir le pique-nique pour midi !!
- de 13h30 à 15h30 : Activités et coin sieste pour les petits.
- de 15h30 à 16h00 : Collation (un fruit offert).
- de 16h00 à 18h00 : Garderie.



Amusement



Animations

PAS BESOIN DE S'INSCRIRE A L'AVANCE, LA PARTICIPATION EST A REGLER SUR PLACE :

- ☞ 4 €/jour pour les enfants habitant Faimés.
- ☞ 4 €/jour pour les enfants n'habitant pas Faimés mais fréquentant l'école de Faimés.
- ☞ 8 €/jour pour les enfants n'habitant pas Faimés.

NB : Tarif dégressif à partir du 2^{ème} enfant pour les familles nombreuses

Spectacle de danse et animation de Gustave Marcel le 30/07

Spectacle

Pour tout renseignement complémentaire:

- Administration communale au 019/33.98.50.
- Monsieur Etienne Cartuyvels, Président du CPAS et responsable de la plaine de jeux au 0475/89.82.89.
- Chefs de plaine : Emilie Lackowski au 0478/81.72.33 , David Lebeau 0494/419.132 et Grégory Pivato au 0477/21.10.28.
- www.faimés.be (rubrique « Vie pratique »).

QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES?



Wégimont



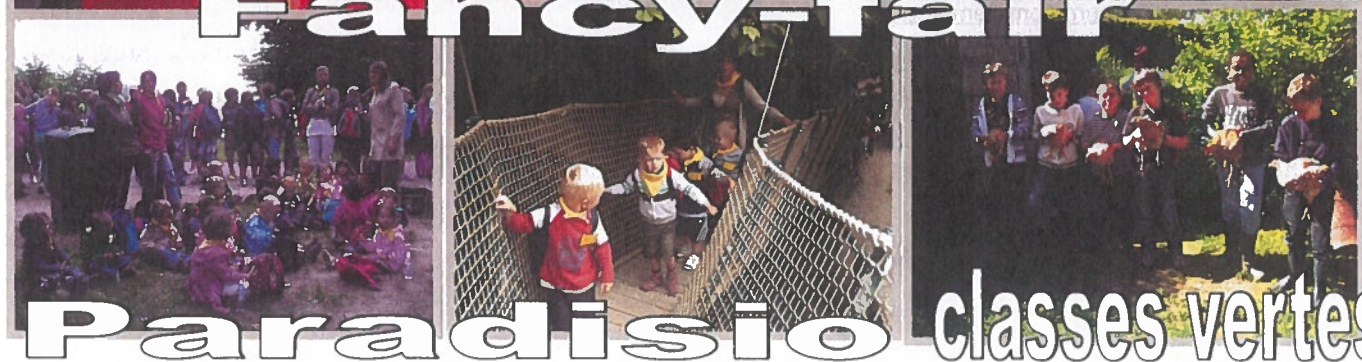
chez le dentiste



à la mer



Fancy-fair



Paradisio

classes vertes

STOUMONT, WEGIMONT, CHARLEROI, LA PANNE, ont fait partie des sorties pédagogiques et sportives de nos écoles communales.

Les élèves de 2ème et 3ème années maternelles se sont rendus deux jours à la mer.

Les élèves de 1ère année ont participé à une journée sportive à Wégimont;

Les élèves de 3ème et 4ème années primaires ont séjourné trois jours en classes vertes (un grand merci au comité de parents qui nous ont offert le transport).

Les élèves de 5ème et 6ème années primaires se sont comportés brillamment aux Carolympiades de Charleroi : en décrochant quelques médailles:

- ☛ Médaille d'or pour Coline STAIGNIER en karaté.
- ☛ Médaille d'argent pour Floriant DEMET et médaille de bronze pour Laurie LEONARD, tous deux en sprint.

A noter, nos trois autres finalistes : Laura Manette (rollers), Pierre-Alexandre Henin (courses de haies) et Khamzat Abaev (hockey sur gazon).

Fancy-fair à l'école

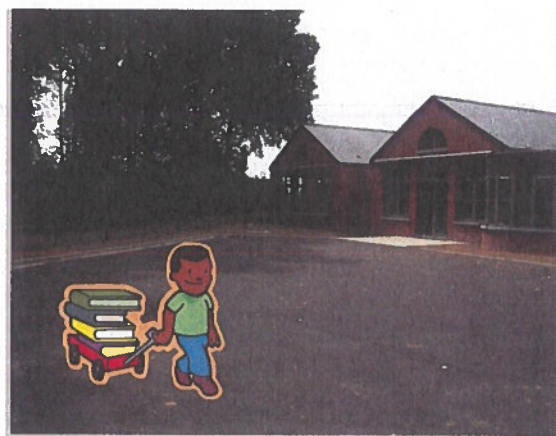
La fête de l'école a connu un énorme succès dans la toute nouvelle salle La Forge où les élèves de maternelle ont présenté un magnifique spectacle. Plus de 400 personnes étaient présentes!!

Pour d'autres classes, différentes activités ont également clôturé cette année scolaire : Redu, Parc Paradisio, Forestia, Oteppe, ...). Nous vous donnons rendez-vous sur le site web www.faim.es.be dans la rubrique « Photos ».

NOUVELLE ÉCOLE

La prochaine rentrée scolaire aura lieu le mercredi 1^{er} septembre 2010. Comme chaque année, un petit-déjeuner gratuit sera offert aux parents et aux enfants. Après quoi, une visite de la nouvelle école sera organisée pour tous.

L'inauguration officielle à laquelle l'ensemble de la population sera conviée aura lieu dans le courant du mois de septembre (date à fixer). A la fois agréable, spacieuse et fonctionnelle, la nouvelle école comporte 5 classes maternelles et 9 classes primaires vastes et aérées, un centre de documentation, divers ateliers dont un d'expression, un module de jeux, un réfectoire et une salle d'éducation physique pouvant accueillir tous les enfants.



Pour rappel, l'implantation de Les Waleffes accueille toujours les élèves depuis la maternelle jusqu'à la quatrième primaire dans une structure villageoise conviviale.



AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCALE



N'hésitez pas à contacter l'ADL pour de plus amples informations :

Benoît Degrange et Vincent Boulanger

Rue Richard Orban, 1 – 4257 Berloz

Tél. : 019/25.99.13 – Fax : 019/25.99.14

Email : bd@berloz-donceel-faimés-geer.be

Web : www.berloz-donceel-faimés-geer.be

Paniers de produits locaux

En collaboration avec l'ADL de Villers-le-Bouillet, l'Agence de Développement Local Berloz-Donceel-Faimés-Geer travaille sur un projet de vente de paniers de produits locaux. Certains agriculteurs de la région souhaitent vendre leur production à l'échelle locale. Nous réfléchissons ensemble à la composition, à la confection et la distribution de ces paniers. Si vous êtes intéressés par ce type de produits et de formule d'achat, faites-le nous savoir : soit par mail (bd@berloz-donceel-faimés-geer.be), soit par téléphone (019/25.99.13), ou encore par courrier (Rue Richard Orban, 1 – 4257 Berloz). Vous êtes membres d'un groupement d'achat ? Contactez-nous !

Guide pratique des 4 communes

En collaboration avec la société Uni-media, l'ADL vient d'éditer un guide pratique comprenant l'inventaire des services, associations, indépendants et commerces des communes de Berloz, Donceel, Faimés et Geer. S'agissant ici d'une première édition, il va sans dire que ce guide est encore perfectible. C'est pourquoi, nous sommes à votre disposition si vous remarquez des erreurs ou si nous vous avons oubliés et ce afin de corriger nos erreurs et d'améliorer le guide pour ses éditions futures. En outre, un erratum va bientôt paraître dans la mesure où vous aurez remarqué qu'il manque certaines pages qui se sont malencontreusement perdues à l'impression.

Si vous n'avez pas reçu votre guide, vous pouvez contacter l'ADL ou passer dans votre commune où nous nous ferons un plaisir de vous en remettre un exemplaire.

Pour toute remarque éventuelle, veuillez contacter Vincent Boulanger à l'ADL : 019/25.99.15 ou yb@berloz-donceel-faimés-geer.be.

Business Club des 4 communes

L'Agence de Développement Local poursuit ses rencontres dans le cadre du Business Club des communes de Berloz, Donceel, Faimés et Geer. Après une rentrée réussie ce 26 février au château de Limont où nous avons eu la chance d'accueillir Renaud Delhaye, spécialiste e-business auprès de l'AWT (Agence Wallonne des Télécommunications), qui est venu présenter aux participants intéressés les concepts et pratiques liées à l'e-business dans le cadre d'une activité professionnelle intégrée à l'ère des télécommunications, l'ADL prépare activement les prochaines séances du Business Club. Ainsi, sont prévues au programme une séance sur l'achat groupé de photovoltaïque, un gala meeting cards et un Business Club spécial santé. Pour de plus amples informations concernant la programmation du Business Club ou pour nous faire part des thématiques qui vous intéressent, vous pouvez contacter l'ADL au 019/25.99.13 ou bd@berloz-donceel-faimés-geer.be.

Soutien aux starters

L'Agence de Développement Local offre également un encadrement et un soutien aux starters des 4 communes. Si vous souhaitez créer votre propre activité, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe de l'ADL qui vous accompagnera au cours de toutes vos démarches en vue de vous installer comme indépendant. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions afin d'envisager sereinement la concrétisation de tous vos projets.

L'ADL participe actuellement à l'ouverture d'une sandwicherie dans la commune de Geer ainsi qu'à l'installation d'un agriculteur en maraîchage Bio. Si vous vous posez également des questions sur le développement d'une éventuelle activité indépendante, l'équipe de l'ADL est à votre disposition pour vous apporter des réponses concrètes à vos questions. Profitez-en, nos services sont gratuits et peuvent vous rapporter gros !

ESCAPADE CULTURELLE ET TOURISTIQUE À ANVERS

Anvers, « ville internationale au format de poche », était la destination choisie cette année dans le cadre de nos excursions.

C'est ainsi que nous avons pu visiter le musée du diamant, découvrir les nombreux restaurants et profiter pleinement des richesses culturelles d'une ville accueillante, vivante et cosmopolite. Lieu de naissance du peintre baroque Rubens, Anvers est également une ville riche en grands musées, en rues bordées d'immeubles de grande qualité architecturale. Une visite de deux heures, animée par un guide à la fois agréable et compétent, a d'ailleurs permis d'enrichir les connaissances de chacun, le tout, sous un soleil magnifique!

La journée s'est terminée par un repas spectacle au restaurant Adrienne « le Basilic » à la Basilique de Koekelberg. Fatigués certes, mais heureux d'avoir découvert une ville pleine de charme, les participants assoiffés de culture sont rentrés rassasiés.



VOUS CHANGEZ D'ADRESSE

Lorsque vous changez d'adresse, vous disposez de quinze jours pour vous présenter dans la commune de votre nouveau domicile afin de déclarer votre adresse. Après le passage de l'agent de quartier, vous devez à nouveau vous présenter auprès du service population afin d'effectuer le changement d'adresse sur votre carte d'identité électronique (grâce au code PIN) ainsi que sur le certificat d'immatriculation de votre/vos véhicule(s).

TRAVAUX PLAN TRIENNAL

Le Conseil communal a arrêté comme suit le programme triennal des travaux de notre commune pour les années 2010-2012 :

- Année 2010 : Réfection de voirie et pose d'un égouttage rue Mignolet à Viemme
- Année 2011 : Réfection de voirie et pose d'un égouttage rue Jamoulle à Viemme
- Année 2010 : Réfection de voirie et pose d'un égouttage rue Barbe d'Or à Aineffe

Ce programme est soumis à l'approbation de l'autorité régionale. Ces travaux ne pourront être réalisés qu'en cas d'obtention des subsides.

		Totaux	Part communale Emprunts	Part subsidiée estimée	Financement estimé SPGE
Exercice 2010	htva	512.212,80	122.110,88	180.166,32	209.935,60
1.rue Mignolet	tvac	619.777,49	147.754,16	218.001,25	254.022,08
Exercice 2011		262.482,95	67.589,20	101.383,80	93.509,95
2.rue Jamoulle		317.604,37	81.782,93	122.674,40	113.147,04
Exercice 2012		1.066.851,48	253.764,10	380.646,14	432.441,24
3.rue Barbe d'Or		1.290.890,29	307.054,56	460.581,83	523.253,90
TOTAUX		1.841.547,23	443.464,18	662.196,26	735.886,76
		2.228.272,15	536.591,66	801.257,47	890.422,98

Pour d'autres travaux, les subsides ont été accordés :

- ☞ Travaux d'entretien routiers concernant les rues suivantes : des Brocalis, Félix Delchambre et des Bada.
- ☞ Réfection et égouttage de la rue H. Krains à Les Waleffes
- ☞ Pose de canalisation rue de Vaux (pas de subsides, mais participation des « lotisseurs »).

La pose de canalisations rue des Bada a été réalisée par le service communal de voirie. Le montant des fournitures s'est élevé à 10.000 € TVAC.

Des travaux de réfection d'une dalle de béton, chemin de remembrement à Viemme ont été réalisés pour la somme de 10.789,57 €.

La construction de la nouvelle école étant terminée, les élèves disposeront donc des nouveaux bâtiments dès la prochaine rentrée scolaire. C'est pourquoi, il a été décidé de mettre en vente les anciens préfabriqués servant de classes (achetés en 1996 et en 2005) pour la somme de 40.000 €. C'est la commune de La Bruyère qui a fait l'acquisition.

DU CÔTÉ DE LA VOIRIE ...

Cette année encore, l'équipe de la voirie, menée par l'Echevin, Monsieur Jean-Marc Delchambre, a effectué de nombreux travaux:

- ☛ Abattage des grands arbres menaçants au Cortil à Borlez.
- ☛ Finitions intérieures à la salle La Forge : peinture et réalisation du bar.
- ☛ Entretien des cimetières et de la voirie : pulvérisation, nettoyage, ramassage des déchets, taille des arbres, ...
- ☛ Réfection de la clôture du bassin d'orage de Borlez.
- ☛ Réfection des rigoles à Celles.
- ☛ Pose de canalisations rue des Bada.



SRMD

Le Service Rural de Médiation de Dettes en Hesbaye est un service agréé par la Région wallonne qui a pour but d'aider les personnes en situation de surendettement, en toute discrétion.

Si vous avez besoin d'un conseil, d'une information, n'hésitez pas à prendre contact avec ce service.

Service Rural de Médiation de Dettes en Hesbaye

Rue de l'Eglise n° 5

4317 FAIMES (CELLES)

Tél. : 019/58.85.63—Fax : 019/69.73.57

info@srmd.be—www.srmd-hesbaye.be

Permanence d'accueil : chaque lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h.



PRIME DE NAISSANCE

C'est avec plaisir que les autorités communales ont accueilli les trente familles qui ont eu le bonheur de donner naissance à un ou deux enfant(s) : 17 filles et 15 garçons sont nés durant l'année 2009. Ces familles ont reçu la prime communale de 125 € ainsi qu'un ballotin de pralines.

La Commune est également attentive aux différentes étapes de la vie de l'enfant. Outre le soutien aux gardiennes ONE, la Commune a beaucoup investi pour l'enfance : l'accueil extrascolaire, la plaine de jeux, l'aide aux mouvements de jeunesse, aux différentes associations sportives, sans oublier la construction d'une nouvelle école adaptée aux nouvelles pédagogies où l'enfant pourra s'épanouir et grandir dans de bonnes conditions (coin théâtre, coin d'expression, bibliothèque, local informatique, local langues, salle d'éducation physique,).



En tant que Bourgmestre, je vous invite à être particulièrement attentifs à ces deux points :

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS—RAPPEL

Dans les zones agglomérées, il est interdit de satisfaire à des besoins naturels ailleurs que dans les endroits affectés à cet usage.

Il est interdit à toute personne ayant des animaux sous sa garde de les laisser déposer leurs excréments sur la voie publique en tout autre endroit que les avaloirs et/ou les espaces sanitaires aménagés à cette fin.

En cas de non-respect de cette interdiction, la personne responsable est tenue de ramasser les déjections et de les déposer dans un avaloir ou de les emballer dans une poubelle publique.

A cette fin, toute personne accompagnée d'un animal doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections et elle est tenue de présenter ce matériel à la demande des membres des services de police.



POUR NOTRE SANTÉ, NOTRE ENVIRONNEMENT, CESSONS LE FEU!

Brûler des déchets libèrent des toxines qui peuvent nuire à l'homme et provoquer des maladies, des troubles respiratoires, ... Les fumées ne s'arrêtent pas à la clôture du jardin, les voisins « dégustent » aussi en respirant les émanations. Les cendres toxiques se déposent sur le sol et sur les végétaux. Elles contaminent ainsi la chaîne alimentaire notamment les produits du potager.

Incinérer ses immondices est une infraction réprimée par la loi. Seuls les déchets verts (branchage, feuilles mortes, ...) peuvent être brûlés à plus de 100 mètres des habitations, édifices, forêts, bois, vergers, bruyères, plantations, haies, meules, tas de grains, paille, foin, fourrage ou tout autre dépôt de matériaux inflammables ou combustibles. Lorsqu'il est fait usage d'un appareil particulier évitant la production de flammèches, cette distance est ramenée à 10 mètres. Dans tous les cas, l'incinération sur la voie publique est interdite.



Les feux **sont interdits** les dimanches et jours fériés.

Les feux ne peuvent être allumés avant 8 heures. L'extinction devra être complète à 20 heures.

Pendant la durée d'ignition, les feux doivent faire l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure. L'importance du feu doit être maintenue à un niveau tel qu'il puisse être maîtrisé par ceux qui l'ont allumé.

Alors, faisons tous un effort pour respecter notre environnement et celui de nos voisins.

RESTAURATION DU MONUMENT



L'ancien monument dédié aux victimes des deux guerres, inauguré solennellement le 29 avril 1923, menaçait de s'effondrer. Il a donc été démonté et un nouveau monument a été érigé à la place.

Nous tenons à renouveler nos vifs remerciements à tous les membres du Comité des fêtes de Celles pour leur généreuse participation 10.000 €.

Coût total de celui-ci : 24.986,50 €.

COMMÉMORATION DU 8 MAI



Le vendredi 7 mai, les Associations Patriotiques et les enfants des écoles de notre commune ont commémoré la traditionnelle cérémonie du souvenir dédiée aux victimes des deux guerres 14-18 et 40-45. Chaque année, il importe de leur rendre hommage et de leur témoigner notre reconnaissance et notre respect, afin de ne jamais oublier toutes ces victimes qui ont sacrifié leur vie pour maintenir l'indépendance de notre pays.

Au moment où l'actualité nous dévoile une Belgique déboussolée, envahie par des chimères qui veulent la détricoter, il nous faut des cérémonies comme celle-ci pour nous rappeler combien la paix est à la fois fragile et précieuse et pour honorer ceux qui se sont battus pour que nous puissions en bénéficier. Nous sommes de plus en plus fragilisés par des conflits internes dont le ferment est truffé de part et d'autre d'égoïsme, d'individualisme et d'incompréhension. Alors, plus que jamais, faisons appel à la raison, à la sagesse, au bon sens des hommes responsables de l'avenir d'une Belgique unie.

Nous remercions Monsieur Duchêne ainsi que tous les porte-drapeaux: Monsieur Jules Ista, Président des Anciens Combattants, Madame Denise Boffé et Monsieur Dany Tihon qui perpétuent cette manifestation.

Nous avons une pensée toute particulière pour Monsieur Sourdeau qui nous a quitté depuis peu.

Par ailleurs, nous vous informons que les associations patriotiques de Faimies vont officiellement parrainer deux tombes de soldats américains dans le cimetière de Neuville en Condroz le jeudi 23 septembre 2010.



TAXE FORFAITAIRE POUR LES POUBELLES A PUCE

La taxe forfaitaire pour l'année 2010 s'élève à :

- 80 € pour un isolé;
- 120 € pour un ménage de 2 personnes;
- 140 € pour un ménage de 3 personnes ou plus;
- 80 € pour un second résident.

Cette taxe forfaitaire comprend :

- la mise à disposition de deux conteneurs (1 gris et 1 vert);
- 1 ramassage par mois pour les conteneurs gris (12 ramassages/an);
- 2 ramassages par mois pour les conteneurs verts (24 ramassages/an);
- le traitement de 60 kg d'ordures ménagères (conteneur gris) par habitant par an;
- le traitement de 30 kg de déchets organiques (conteneur vert) par habitant par an.

Nb. : ne sortez pas vos conteneurs chaque lundi car la levée supplémentaire vous coûtera 0,65 €/levée.

Coût du kg supplémentaire :

- 0,07 €/kg pour les ordures ménagères (conteneur gris);
- 0,06 €/kg pour les déchets organiques (conteneur vert);



BOURSE AUX JOUETS ET AUX VÊTEMENTS

En ce début d'année, le CPAS a organisé la 2ème Bourse aux Jouets au Cortil à Borlez le 7 mars dernier. Tout comme la première organisation, la bourse a connu un véritable succès. C'est la raison pour laquelle nous vous donnons déjà rendez-vous à la salle La Forge, le 14 novembre 2010 pour une bourse aux Jouets et aux Vêtements.

Encore un grand merci à toutes les personnes qui ont prêté main forte afin que cette nouvelle activité soit une réelle réussite!

Renseignements : Monsieur Etienne Cartuyvels au 0475/89.82.89 et Madame Laurence Sarton au 0479/248.147.



SERVICE REPASSAGE : CHANGEMENT D'HORAIRE

L'horaire du service de repassage s'est élargi. Dorénavant, le service est ouvert :

- ☛ Lundi : de 7 à 12h
- ☛ Mardi : de 8 à 12h
- ☛ Mercredi : de 14 à 17 h
- ☛ Jeudi : de 8 à 17 h
- ☛ Vendredi : de 15-19 h

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter « Sans un pli » au 019/58.82.99



ESPACE INFORMATIQUE « EASY-E-SPACE »



En collaboration avec l'Administration communale, le CPAS met à votre disposition un espace informatique « EASY-E-SPACE » ouvert à toute la population. Outre une initialisation élémentaire à l'utilisation d'un ordinateur, ce service propose une aide dans différents domaines tels que :

- ☛ les systèmes d'exploitation XP, Windows 7, Linux;
- ☛ les logiciels Office, photos, vidéos (téléchargement de musiques, de films, gravure, ...);
- ☛ les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, ...);
- ☛ les forums médicaux, de jardinage, sociaux;
- ☛ les supports (clés USB, disque dur, ...);
- ☛ le piratage (déblocage d'ordinateur, anti-virus,...);
- ☛ les ventes et achats en ligne ainsi que la gestion sécurisée de comptes bancaires en ligne;
- ☛ l'utilisation de Google Earth, Maps, Mappy,
- ☛ les outils linguistiques de traduction en ligne
- ☛ l'utilisation et la connexion d'Internet gratuite



N'hésitez pas à contacter Monsieur Jean-Claude Brose au 0478/11.24.42 pour tout renseignement complémentaire.

PERMANENCES DU SAMEDI MATIN

Attention, durant les mois de juillet et d'août, les permanences du samedi matin organisées par le service population sont supprimées. Nous aurons le plaisir de vous accueillir dès le samedi 4 septembre 2010 de 10 à 12 heures.

L'HEPATITE C TOUCHE DE PLUS EN PLUS DE PERSONNE

L'hépatite C est une inflammation grave du foie causée par un virus. On estime que 100.000 Belges en seraient infectés.

Lorsque que l'hépatite n'est pas détectée et traitée suffisamment tôt, elle peut gravement détériorer le foie voire même provoquer une cirrhose ou un cancer. Il n'existe pas de vaccin contre l'hépatite C. Par contre, il est possible de traiter cette maladie et même d'en guérir complètement.

Comment éviter la contamination?

Il n'existe pas de vaccin disponible contre l'hépatite C. Les vaccins existants contre l'hépatite A et l'hépatite B ne protègent pas contre l'hépatite C. Vous ne pouvez vous protéger contre la contamination qu'en évitant tout contact avec le sang d'autres personnes.

Prenez alors les précautions suivantes:

- ✓ N'utilisez pas d'objets (lames de rasoir, brosse à dents) pouvant causer des saignements qui appartiennent à d'autres personnes.
- ✓ Si vous devez recevoir un traitement médical à l'étranger, demandez à ce qu'il soit effectué de manière stérile.
- ✓ Ne vous faites tatouer ou placer un piercing que dans des endroits où l'on travaille de manière stérile.
- ✓ Utilisez uniquement des seringues stériles.
- ✓ D'une manière générale, « ouvrez l'oeil » et vérifiez toujours, lors d'une consultation que le matériel est propre et/ou à usage unique.

Sur le site Internet www.stophepatite-c.be, vous trouverez davantage d'informations. En cas de doute, consultez votre médecin.

FAUNE NOCTURNE ET CIEL LUNAIRE À L'HONNEUR À FAIMES

La Nuit de l'Obscurité est une action symbolique qui vise à sensibiliser le grand public à la pollution lumineuse et aux gaspillages d'énergie. Elle permet également la découverte ludique de la faune et la flore nocturnes par le biais d'activités diverses mises sur pieds par des acteurs locaux compétents et motivés. L'observation des étoiles sous la "direction" d'astronomes avertis y est également à l'ordre du jour.

L'édition 2010 aura lieu le samedi 16 octobre.

Description : Ballade nocturne, observation de la faune et du ciel.

Organisation : Administration communale de [Faimés](#) avec la collaboration de l'Echevin de l'Environnement, Monsieur Frédéric Delnatte, Monsieur Jacques Dries, Monsieur Laurent Gee et plusieurs guides nature, dont Natagora.

Renseignements : Frédéric Delnatte (Echevin de l'environnement) - 0477 78 55 30 - frederic.delnatte@gmail.com.



YFU RECHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL

YFU Bruxelles-Wallonie, organisateur de séjours linguistiques et culturels, est à la recherche d'une trentaine de familles d'accueil pour des étudiants internationaux qui arriveront en Belgique dans le courant du mois d'août. Ils ont tous entre 15 et 18 ans et seront scolarisés. Leurs motivations sont de découvrir notre culture et de s'améliorer dans la langue française. En effet, ils connaissent un minimum le français en arrivant ici.

Pour les familles, accueillir un jeune c'est lui permettre de vivre cette expérience, l'aider à s'adapter à une culture nouvelle pour lui. Mais chaque famille en retirera également beaucoup. Cela permet à tous les membres d'élargir leurs horizons en découvrant une nouvelle culture, ce qui apporte plus de tolérance dans le cocon familial. En vivant cette expérience tous ensemble cela permet aussi de re-découvrir sa propre famille, de resserrer les liens familiaux.

Toutes les familles sont les bienvenues. Familles monoparentales, ménages sans enfants, familles nombreuses, ... Toutes trouveront un attrait à accueillir. De plus, l'étudiant n'a pas besoin d'une chambre attitrée. Il peut partager une chambre avec un enfant de la famille. Il est scolarisé et peut faire le trajet école-maison seul. Donc la présence des parents durant la journée n'est pas requise.

Les familles ne sont pas seules dans l'aventure. Des membres de YFU suivent l'étudiant et sa famille d'accueil tout au long du séjour. Ils sont joignables 24h/24 grâce à un numéro d'urgence, et ont des contacts réguliers avec l'étudiant, sa famille, l'école et son pays.

Si accueillir un étudiant international vous intéresse ou si vous désirez plus de renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec l'asbl au 04/223.76.68 ou via l'email info@yfu-belgique.be. Ils possèdent déjà les dossiers des étudiants et pourront donc vous les présenter.



YFU Bruxelles-Wallonie, rue Saint-Thomas, 32 à 4000 Liège
Tél. : +32 4 223 76 68 – Fax : +32 4 223 08 52
E-mail : info@yfu-belgique.be - Site : www.yfu-belgique.be

OPERETTES A REMICOURT

L'administration communale a le plaisir d'inviter les personnes âgées de 60 ans et plus aux opérettes organisées par le Centre Dramatique Dialectal de Remicourt. Le transport est assuré par le car communal.

- | | |
|-----------------------------------|---------------|
| • Samedi 09 octobre 2010 à 14h30 | PAF : 5 € |
| • Samedi 11 décembre 2010 à 14h30 | PAF : GRATUIT |
| • Samedi 12 février 2011 à 14h30 | PAF : 5 € |
| • Samedi 09 avril 2011 à 14 h 30 | PAF : 5 € |

Le car communal vous prendra en charge aux places publiques aux heures suivantes:



Aineffe : 12h50
Borlez : 13h00
Les Waleffes : 13h10
Celles : 13h20
Viemme : 13h50



Votre réservation est attendue auprès de Monsieur Etienne Cartuyvels au 0475/89.82.89 au plus tard le lundi précédant l'opérette.

CALENDRIER CULTUREL 2010

 JUILLET

Du 03/07 au 5/07	Fête de la bière à Celles.
Du 05/07 au 20/08	Plaine de jeux au Cortil à Borlez.
Du 31/07 au 01/08	Fête de la Bière à Borlez.

 AOUT

08/08		3ème Barbecue organisé par le Comité « Viemme et Vous »
22/08	11.00	7ème Rallye gastronomique organisé par le Comité des parents
24/08		Démocratie et Citoyenneté à Bambois organisé par l'administration communale
29/08		13ème Buffet campagnard organisé par Aineffe en fête : midi et soir

 SEPTEMBRE

03/09	20.00	Conférence sur les plantes et arbustes mellifères organisée par le Comité horticole au Cortil à Borlez.
05/09	14.00	Goûter des pensionnés organisé par le VC Hesbignon de Viemme à la salle La Forge à Celles
11/09	18.00	4ème barbecue géant organisé par le Comité des Fêtes de Les Waleffes sous chapiteau à la salle Patria à Les Waleffes.
12/09	14.30	Spectacle + goûter organisés par le Comité des Pensionnés de Faimies à la salle La Forge.
17/09	18.00	October Plays U2 en concert au terrain de football de Borlez, l'intégrale du 360 tour organisée par l'Asbl Fiesta du Vin.
18/09		Rentrée des scouts aux 3 Cloches à Celles.
19/09	14.00	Conférence apicole organisée par le Comité Apicole au Cortil à Borlez.
26/09	12.00	Journée couleur d'Afrique : animation-repas organisés par « D'une main à l'autre » à la salle La Forge à Celles.
29/09	16.30	Don de sang au réfectoire de la nouvelle école à Celles.

 OCTOBRE

.01/10	20.00	Conférence sur les Plantes Aromatiques organisée par le Comité horticole au Cortil à Borlez.
02/10	18.00	Souper de l'Etoile de Faimies organisé à la Buvette à Borlez.
03/10	12.00	Dîner paroissial organisé à la salle Patria par le Comité paroissial de Les Waleffes.
09/10	18.30	Souper aux moules organisé par le Comité du Jumelage à la salle La Forge à Celles.
29/10		Fête HALLOWEEN organisée par les écoles communales à la salle La Forge à Celles.
31/10	07.30	Marche ADEPS organisée par « D'une main à l'autre » au Cortil à Borlez.

ÉTAT CIVIL (JANVIER, FÉVRIER, MARS, AVRIL ET MAI)

Nous ont rejoints :

- ♣ Heirbaut Louis, né à Liège le 26 janvier 2010, domicilié à Faimés (Les Waleffes) rue du Bosquet, 11, fils de Thomas Heirbaut et de Laurence Dechambre.
- ♣ Decamp Erine née à Liège le 23 février 2010, domiciliée à Faimés (Celles) rue de la Folie, 13, fille de Jean-Louis Decamp et de Marika Niero.
- ♣ Louis Elyssa, née à Liège le 25 février 2010, domiciliée à Faimés (Aineffe) rue de Viemme, 37, fille de Aaron Louis et de Céline Vanderveck.
- ♣ George Oscar né à Liège le 28 février 2010, domicilié à Faimés (Viemme) rue de Huy, 159/2, fils de Gaëtan George et de Sarah Verlaine
- ♣ Clémens Julian, né à Liège le 03 mars 2010, domicilié à Faimés (Aineffe) rue de Viemme, 4, fils de Jean-Marc Clémens et de Sandrine Mordant.
- ♣ Boussart Théodore, né à Huy le 07 mars 2010, domicilié à Faimés rue de Vaux, 22, fils de Michaël Boussart et de Adélaïde Alvarez.
- ♣ Yesu Una Suzanne née à Bruxelles le 12 mars 2010, domiciliée à Faimés (Celles) rue du Fays, 8, fille de Nana Makboulouian.
- ♣ Graindor Lauryne, née à Liège le 18 mars 2010, domiciliée à Faimés (Aineffe) rue de Viemme, 54, fille de Raphaël Graindor et de Nathalie Desiron.
- ♣ Fréson Charlise, née à Liège le 26 mars 2010, domiciliée à Faimés (Borlez) rue Félix Delchambre, 55, fille de Pascal Fréson et de Christelle Magnette.
- ♣ Wegimont Ophélie, née à Liège le 27 mars 2010, domiciliée à Faimés (Celles) rue du Tumulus, 10/1, fille de Philippe Wegimont et de Catherine Langenaeken.
- ♣ Colson Eloan, né à Liège le 30 mars 2010, domicilié à Faimés rue de Huy, 247, fils de Grégory Colson et de Stéphanie Devaux.
- ♣ Grifoni Lorenzo, né à Seraing le 02 avril 2010, domicilié à Faimés (Celles) rue du Fays, 33, fils de Paolo Grifoni et de Sara Servais.
- ♣ Kingen Naomi, née à Liège le 19 avril 2010, domiciliée à Faimés (Borlez) Cortil Jonet, 16, fille de Jennifer Kingen.
- ♣ Trutin Lisa, née à Huy le 21 avril 2010 fille de Philippe Trutin et de Sylvie Moreels, domiciliée à Faimés (Celles) rue Albert Warnotte, 24/1.
- ♣ Hoge Simon, né à Liège le 25 avril 2010, domicilié à Faimés (Celles) rue de l'Eglise, 39, fils de Bernard Hoge et de Valérie Noël.
- ♣ Cuyckens Juliette, née à Seraing le 28 avril 2010, domiciliée à Faimés (Aineffe) rue du Bois, 4, fille de Cédric Cuyckens et de Clothilde Kersten.
- ♣ Bellefontaine Théa née à Liège le 03 mai 2010 domiciliée à Faimés (Celles) rue Adolphe Braas, 45, fille de Vincent Bellefontaine et de Séverine Collard.
- ♣ Dupont Laurine née à Liège le 08 mai 2010 domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue du Bosquet, 26, fille de Christophe Dupont et de Anne-Françoise Desiront.
- ♣ Mullens Gaspard né à Namur le 21 mai 2010 domicilié à Faimés (Celles) rue de l'Eglise, 35, fils de Laurent Mullens et de Géraldine Massart.

Se sont unis :

- ♥ Tanghe Eric, 47 ans, domicilié à Faimés (Celles) rue Al Cadorette, 2/A, et Haregnesh Gobeze Marew, 30 ans, domiciliée à Addis-Abeba (Ethiopie). Mariés à Addis-Abeba le 21 décembre 2009.
- ♥ Gilson Steve, 25 ans, domicilié à Liège et Robette Aurélie, 20 ans, domiciliée à Faimés (Celles) rue de la Station, 38. Mariés le 06 février 2010.
- ♥ Goelff Stéphane, 26 ans, et Delchambre Marie, 26 ans, domiciliés à Faimés (Borlez) rue Emile Vandervelde, 41. Mariés le 20 février 2010.
- ♥ Penin Philippe, 39 ans et Collins Sylvia, 38 ans, domiciliés à Faimés (Viemme) rue Joseph Mignolet, 8. Mariés le 06 mars 2010.
- ♥ Fontaine Benjamin, 30 ans, domicilié à Faimés (Les Waleffes) rue de Borlez, 16 et Bertrand Maresa, 25 ans, domiciliée à Seraing, rue des Ecoliers, 139. Mariés à Seraing le 20 mars 2010.
- ♥ Mattiussi Christophe, 34 ans domicilié à Liège et Miceli Jessica, 28 ans domiciliée à Faimés (Viemme) rue Léon Génie, 12. Mariés le 17 avril 2010.
- ♥ Eeckhout David, 29 ans, domicilié à Woluwe-Saint-Lambert et de Cocquéau des Mottes Joëlle, 27 ans, domiciliée à Faimés (Celles) rue de Liège, 42. Mariés le 15 mai 2010.
- ♥ Dethier Stéphane, 32 ans et Flamant Aurélie, 25 ans, domiciliés à Faimés (Viemme) rue des Fermes, 9. Mariés le 15 mai 2010.
- ♥ Chabot Eddy, 39 ans et Antinucci Sandra, 35 ans, domiciliés à Faimés (Borlez) rue d'Aineffe) 7/1. Mariés le 29 mai 2010.

En dehors

- ♥ Grifoni Paolo, 43 ans, domicilié à Rieti (Italie) et Servais Sara, 24 ans, domiciliée à Faimés (Celles) rue du Fays, 33. Mariés à Rieti (Italie) le 1er août 2009.

Nous ont quittés :

- † Collard Fernand, 88 ans, veuf Lucienne Cloes, domicilié à Faimés (Viemme) rue de Huy, 255, décédé à Waremme le 29 décembre 2009.
- † Hoge Lucienne, 88 ans veuve Thomas Hanlet domiciliée à Berloz et décédée à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6 le 1er janvier 2010.
- † Dessaie Théophile, 77 ans, veuf Dessaie Maria, domicilié à Faimés (Viemme) rue des Brocalis, 6, décédé à Liège le 05 janvier 2010.
- † Abraham Oscar ; 78 ans, époux Ivonne Joannes, domicilié à Faimés (Vieme) rue de la Vallée, 3, y décédé le 12 janvier 2010.
- † David Henri, 59 ans, époux Verslegers Danièle, domicilié à Faimés (Celles) rue de Huy, 71, décédé à Seraing le 16 janvier 2010.
- † Legros Laure, 86 ans, veuve Norbert Robert, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6 et y décédée le 19 janvier 2010.
- † Masuy Alix, 90 ans, veuve célibataire, domiciliée à Namur, décédée à Faimés (Le Waleffes) rue de la Gare, 6, le 1er février 2010.
- † Vindigni Guiseppe, 63 ans, veuve Maria Mafrica, domicilié à Faimés (Les Waleffes) rue Hubert Krains, 9, décédé à Liège le 05 février 2010.
- † Dumon Simone, 89 ans, veuve Albert Vervinck, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6, y décédée le 24 février 2010.
- † Keisen Jeannine, 81 ans, veuve Gaston Decroix, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue du Bec, 9, décédée à Waremme le 27 février 2010.

- † Preudhomme Marthe, 76 ans, veuve Jules Montanus, domiciliée à Faimés (Les Walefes) rue de la Gare, 6, y décédée le 23 mars 2010.
- † Linkens Jean, 58 ans, célibataire, domicilié à Waremme, Clos des Peupliers, 61 et décédé à Faimés (Les Waleffes) rue de la Gare, 6, le 02 avril 2010.
- † Cappens Liliane, 60 ans, épouse Maurice Van Geyt, domiciliée à Faimés (Les Waleffes) rue de Celles, 5 et décédée à Waremme le 04 avril 2010.
- † Maniet René, 89 ans, époux Fernande Caudron, domicilié à Faimés (Celles) rue de la Station, 1, y décédé le 17 avril 2010.
- † Lambrechts Georgette, 82 ans, célibataire, domiciliée à Faimés (Celles) « Al Cadorette » 6 et décédée à Amay le 12 mai 2010.
- † Grégoire Andrée, 83 ans, épouse Vangorp Joseph, domiciliée à Faimés (Viemme) rue de Huy, 298, décédée à Huy le 21 mai 2010.

Noces d'or :

Le 27 février 2010 à 10 h 30, Monsieur et Madame Théophile Froidcoeur-Dubois ont été reçus à l'Administration Communale à l'occasion de leurs 50 ans de mariage (célébré à Celles le 23 février 1960).



UNE RUE, UNE HISTOIRE ...

RUE DES BADA

Lorsque les communes ont donné un nom à leurs rues, elles ont repris, soit un lieu dit, soit un sobriquet. C'est ainsi que la ruelle des Bada est devenue rue des Bada.

Pourquoi? Parce que à front de cette route, vivaient depuis la première moitié du XVIIème siècle, quatre familles qui ensemble comptaient trente habitants, portant le nom de Bada. Pour deux de ces familles, on dénombrait respectivement onze et sept enfants. L'analogie coule de source.

RUE DE LABIA

Hameau de l'ancienne commune de Celles, « Labia » est le centre administratif de la commune. D'où vient ce nom? C'est le pluriel du mot latin « Labium » qui signifie « bord de la rivière » et aussi « lèvre » car les parois d'un fossé sont comparables à deux lèvres ouvertes. Et effectivement, à Labia passent deux fossés: l'un venant de Borlez par le Fays, le Marais vers Faimés après être rejoint par une branche venant de Viemme (voir rue du Marais) - l'autre venant de Waleffe-Saint-Pierre par Celles « lî rauwâ » - le fond de Labia où il est rejoint par une branche venant de la campagne de la tombe et de là vers Saives. En outre, on peut remarquer que Labia est



situé non loin de la tombe romaine et la disposition particulière de ses plus vieilles maisons constituent les indices de l'ancienneté du site. Début du siècle, un vicaire secondaire le curé de la paroisse, étant spécialement affecté au service de la chapelle de Saives. Ce vicaire résidait à Labia et, dès la fin du vicariat, la maison a été vendue à un particulier.

RUE J. MIGNOLET

Joseph Mignolet est né à Viemme le 31 juillet 1888. Au cours de la guerre 1914-1918, il s'est comporté en héros. Aux combats de Liège, Haecht, La Nèthe et lors de la campagne de l'Yser, il fut en première ligne pendant quatre ans, ce qui lui valut de nombreuses distinctions militaires. Rentré au foyer, il ressentit bientôt les infirmités de ceux qui sont restés quatre ans à coucher par terre dans les tranchées, dans la pluie, le froid et la neige. Il supporta avec dignité et résignation toutes ces épreuves.

Président de la section de Viemme de la Fédération Nationale des Combattants, il s'éteignit en 1958. Son nom à une rue du village est un témoignage d'admiration largement mérité.

LE WALLON QUAND TU NOUS TIENS...

Li siète èt li frumihe

Li siète aveût tchanté tot l'osté
 Qwant lès freûds arrivît
 Èle trova si boursète à plat
 Nin minme on p'tit bokèt
 Di mohe ou bin di vièr
 Tot mourant d'fim
 El'ala bouhî al pwète
 Di s'vwèzène li frumihe
 Hètchant sès éles à l'tére
 Ele li d'manda di li prèster
 Quéquès grins diska l'awoûs'
 Dji v'payerèt, li dèrit s-t-èle
 Dji v'promète di v'rembourser
 Avou l'capitâl èt lès-intérêts
 Li frumihe èst fwèert pice-crosse
 Ele ni prustèye djamây
 Tot bwèrgnant li siète
 Qu'èst-ce qui vos fîz è l'osté?
 Nute èt djoû, à m'tchin, à m'tchèt
 Dji tchantéve, nin po v'displère mi sonli-t-i
 Ah! Vos tchantîz!! Dji so bin âhe
 Èt bin!! Dansez âsteûre

Joseph Delchambre

So eûn fâve da Jean de la Fontaine

La cigale et la fourmi

La cigale ayant chanté tout l'été
 Se trouva fort dépourvue
 Quand la bise fut venue
 Pas un seul petit morceau
 De mouche ou de vermisseau
 Elle alla crier famine
 Chez la fourmi sa voisine
 La priant de lui prêter
 Quelque grain pour subsister
 Jusqu'à la saison nouvelle
 Je vous paierai, lui dit-elle
 Avant l'août, foi d'animal
 Intérêt et principal
 La fourmi n'est pas prêteuse
 C'est là son moindre défaut
 Que faisiez-vous au temps chaud?
 Dit-elle à cette emprunteuse
 Nuit et jour, à tout venant
 Je chantais, ne vous en déplaie
 Vous chantiez! J'en suis fort aise
 Eh bien! Dansez maintenant

Parmi les fables de Jean de La Fontaine



COMMUNE DE FAIMES

rue A. Braas 13-4317 FAIMES

Tél. : 019/33.98.50

Fax : 019/33.98.64

E-mail : commune@faimes.be

Site internet: www.faimes.be



Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi de 9 à 12 heures.

Permanences :
les mercredis de 14 à 16 heures et
les samedis de 10 à 12 heures à l'exception
des mois de juillet/août et des jours fériés.

CONTACT TÉLÉPHONIQUE DES SERVICES COMMUNAUX

BOURGMESTRE :	Mme Marie-Alice VANDEREYKEN	Tél. :	019/33.98.61
SECRETAIRE COMMUNALE :	Mme Véronique JACQUES	Tél. :	019/33.98.52
COMPTABILITE :	Mme Martine LOOMANS	Tél. :	019/33.98.53
POPULATION :	Mme Maggy KEYEN	Tél. :	019/33.98.54
ETAT CIVIL :	Mme Monique TIHON-MARCHOUL	Tél. :	019/33.98.55
URBANISME-TRAVAUX :	M. Jean-Paul DECORTY	Tél. :	019/33.98.69
	M. Nicolas HUBIN (urbanisme)	Tél. :	019/33.98.56
TRAVAUX	M. Ludovic RASE (travaux)	Tél.:	019/33.98.56
RECEVEUR REGIONAL :	M. Pierre-Jean LEBLANC	Tél. :	019/33.98.57
Concessions et cimetières :	M. Alexandre MELIN	Tél. :	019/33.98.63
Passeports, permis de conduire, extrait casier, location salles, plans d'urgences :	M. Alain HEER	Tél. :	019/33.98.68
Carte d'identité électronique, site Internet, bulletin communal :	Mme Nancy BURE	Tél. :	019/33.97.77
VOIRIE :	Tél. : 019/33.98.62	POLICE :	Tél. : 019/33.98.51
CPAS :	Tél. : 019/33.97.70	MEDIATION DE DETTES :	Tél. : 019/58.85.63
TITRES-SERVICES	Tél. : 019/33.97.78	AGENCE LOCALE POUR EMPLOI	Tél. : 019/33.98.58
MOBI SERVICE	Tél. : 0496/855.010	SANS UN PLI	Tél. : 019/58.82.99
ECOLE DE CELLES :	Tél. : 019/33.98.59	ECOLE DE LES WALEFFES :	Tél. : 019/56.73.72
Garderie :	Tél. : 019/33.98.60	Garderie :	Tél.: 0479/234.799

PERMANENCES DE LA BOURGMESTRE

La Bourgmestre Marie-Alice Vandereyken, reste toujours à votre disposition
et fera le maximum pour répondre à vos attentes.

